

ANNEXE 2

Résumé d'une rencontre entre arrondissements Dialogues et explorations sur la gouvernance partagée dans les quartiers culturels de Montréal, 10 juin 2021

Laurane van Branteghem et Ève Lamoureux
en collaboration avec Marie-Odile Melançon et Danièle Racine

Rapport de recherche

Quartiers culturels à Montréal et gouvernance La participation culturelle et l'engagement citoyen à Verdun

Janvier 2022

Rapport de recherche **Quartiers culturels à Montréal et gouvernance** **La participation culturelle et l'engagement citoyen à Verdun**

Des arrondissements de la ville de Montréal nous ont expliqué où ils en sont dans leurs actions liées à la mise en œuvre d'une gouvernance partagée dans les quartiers culturels, et ils nous ont fait part de leurs questionnements et défis (Ahuntsic-Cartierville, Montréal-Nord, Saint-Laurent, Verdun).

Certains arrondissements circonscrivent actuellement leur réflexion/action à l'interne en cherchant :

- (1) à renforcer le travail collaboratif entre les différents services ;
- (2) à améliorer la capacité de l'arrondissement à répondre rapidement à des demandes liées aux initiatives de partenaires ou de citoyen.ne.s.

D'autres y ont ajouté des formes variées de consultation (parfois par le biais d'activités de médiation culturelle) afin de réfléchir avec des partenaires ou des citoyen.ne.s à un projet pilote qui permettrait de mettre en œuvre et d'expérimenter une première forme de gouvernance partagée.

DÉFIS IDENTIFIÉS

- La définition d'un quartier culturel et de la gouvernance partagée reste encore floue.
- Il existe parfois plusieurs zones différentes (culturellement, socialement, économiquement), voire plusieurs quartiers culturels possibles au sein d'un arrondissement.
- Il y a une tension possible entre des logiques de centralisation (développement d'un QC) et celle de la répartition sur l'ensemble du territoire, soit la décentralisation (idée élargie de vitalité culturelle).
- Dans la coopération entre les différents services, le travail transversal est lui-même parfois difficile à renforcer, même si le désir d'y parvenir est présent.
- Plusieurs initiatives différentes, initiées notamment par la Ville-centre, demanderont une concertation et une mutualisation des éléments mis en place : QC, gouvernance partagée, revitalisation urbaine intégrée (RUI), etc.
- Les multiples réglementations et usages ne permettent pas de répondre rapidement et avec souplesse aux demandes externes et aux exigences d'une plus grande implication des citoyen.ne.s dans la gestion municipale : celle-ci exige une planification assez longue, une possibilité de communication trans-secteurs,

et de respecter les enjeux fondamentaux liés à la transparence, la sécurité et la santé.

- Il existe un décalage entre la volonté de gouvernance partagée et le niveau de maturité des administrations, qui restent encore beaucoup dans une logique de contrôle et de centralisation.
- L'idée est d'arriver à mettre en œuvre quelque chose « à l'image du quartier », de sa diversité et complexité ;
- et de mobiliser sur le long terme les organismes communautaires.
- Mais on peut craindre que les arrondissements suscitent trop d'attentes auxquelles ils ne seront pas capables de répondre, du moins à court terme, ce qui impose des réalisations progressives.
- Il ne faut pas trop pousser les partenaires, et il faut veiller à composer doucement avec les forces en présence pour minimiser les tensions et les dynamiques de compétition.
- Il est nécessaire de bien départager le double objectif présent : gouverner des choses internes à l'arrondissement versus gouverner des choses d'intérêt citoyen – idem entre les lieux de gouvernance des différents partenaires du QC versus le partage, notamment avec les citoyen.ne.s, de la programmation culturelle.
- Il faut gérer également les tensions possibles entre les besoins/visions des résident.e.s de l'arrondissement et ceux du développement culturel plus large et des gens de l'extérieur en visite sur les lieux.

SOLUTIONS ENVISAGÉES

- En termes de répartition sur le territoire, il faut avoir quelques lieux phares et des « tentacules ».
- Nommer un.e ou des ambassadeurs et ambassadrices qui veilleront à promouvoir le QC.
- Avoir une ressource humaine dédiée au QC et à la mise en œuvre de la gouvernance.
- Bonne connaissance de la réglementation et, peut-être, travailler à la modifier.
- Consulter, mais de façon diversifiée (par exemple, grâce à de la médiation culturelle, en réalisant une activité quelconque, des entrevues plus poussées avec

Rapport de recherche **Quartiers culturels à Montréal et gouvernance** **La participation culturelle et l'engagement citoyen à Verdun**

des acteurs et actrices clefs, en mobilisant des artistes, etc.) ainsi qu'en s'assurant que l'information n'est pas déjà disponible en raison d'autres consultations déjà menées.

- Favoriser la médiation culturelle (ici en tant que moyen) afin de favoriser la participation citoyenne.
- S'assurer de la présence/consultation des groupes moins audibles habituellement.
- Débuter avec des projets déjà existants pour tester les nouvelles façons de faire.
- Le processus de mise en œuvre est le suivant : imaginer la gouvernance partagée, la mettre en place, l'expérimenter, puis l'évaluer. Celle-ci doit continuellement évoluer. Il faut faire preuve d'adaptabilité.
- Expérimenter à partir d'un projet pilote précis qui permet de progresser modestement (dans le respect aussi de la capacité des employé.e.s qui travaillent déjà énormément), avec une possibilité d'évaluer l'initiative et de faire des ajustements. Le projet pilote peut même être un prototype, une simulation testée et évaluée par des partenaires et citoyen.ne.s.
- S'appuyer sur un cumul de réussites.

QUESTIONS

- À quel moment est-il opportun d'inclure dans les réflexions/expérimentations les partenaires et les citoyen.ne.s ?
- Comment rassembler les citoyen.ne.s autour du quartier culturel ? Comment celui-ci peut-il permettre de solidifier l'identité culturelle de l'arrondissement ?
- Sur quel objet développer une gouvernance partagée ?
- Quel est le tissu social de l'arrondissement avec lequel nous voulons collaborer ? Avec quelle mission ? Quelles règles éthiques ?
- Qu'est-ce que l'administration municipale accorde comme pouvoir ? Jusqu'où sommes-nous prêts à aller ? Quelles seront les décisions à prendre ?
- Comment financer les nouvelles initiatives ? Un financement existant et mixte avec différentes sources, avec des partenaires, sous de nouvelles formes ?